

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des forces aériennes  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 81606 du 4 septembre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité aéronautique « opérateurs, aérosurveillance et avitailleurs »**

NOR : INTJ1233106S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2011 (NOR: IOCJ1109309A) portant dissolution du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie de Vélizy-Villacoublay (Yvelines) et création du commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale de Vélizy-Villacoublay (Yvelines);

Vu la décision n° 139204 du 15 décembre 2011 (NOR: IOCJ1133948S);

Vu la décision n° 60541/GEND/DPMGN/SDGP du 2 juillet 2012,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> octobre 2012:

Leboeuf, Gervais	Nigend : 141 394	Numéro de livret de solde :	5 272 061
------------------	------------------	-----------------------------	-----------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2012:

Larrieu, Jean-Philippe	Nigend : 140 574	Numéro de livret de solde :	5 325 321
------------------------	------------------	-----------------------------	-----------

Fait le 4 septembre 2012.

*Le général,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
THIBAUT MORTEROL